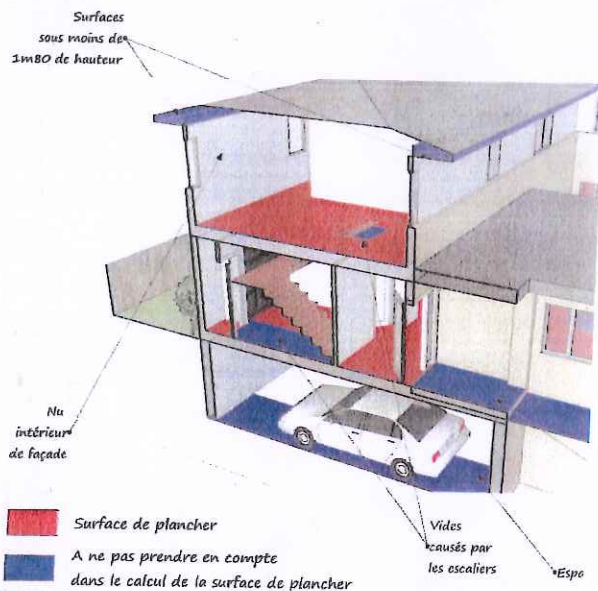
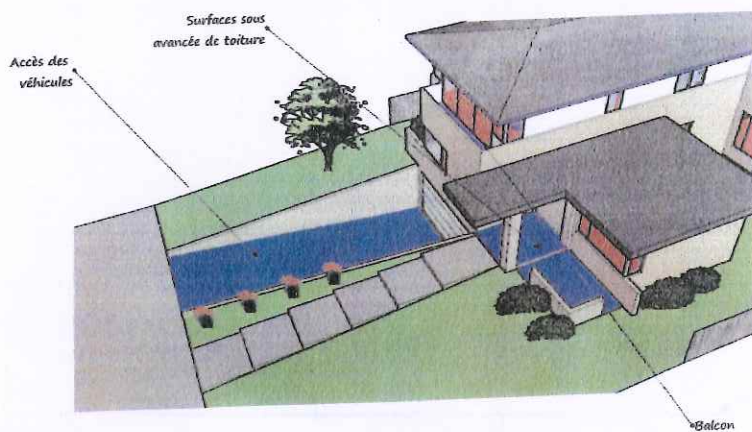


## Surface de plancher

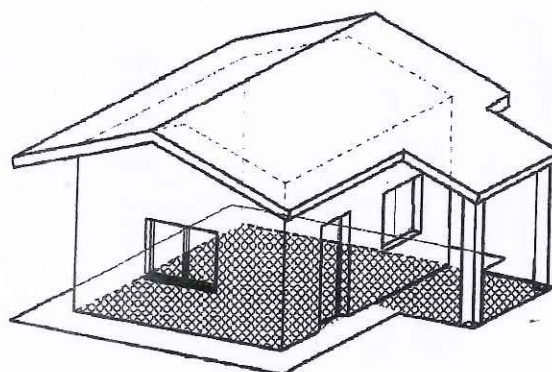
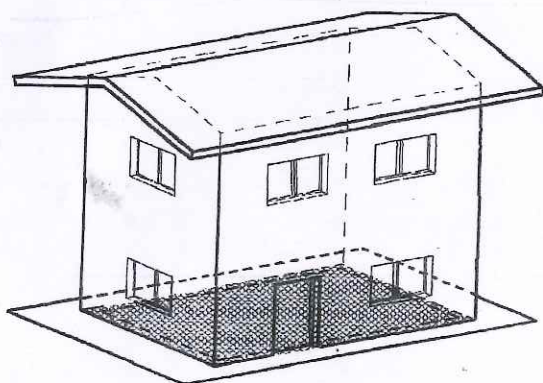
Somme des surfaces closes et couvertes de chaque niveau, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment (exclus : balcons, loggias, isolation intérieure ou extérieure) moins :

- vides et trémies afférentes aux escaliers et ascenseurs
- surfaces affectées au stationnement des véhicules (y compris rampes d'accès et aires de manœuvres)
- surfaces de plancher des combles non aménageables pour l'habitation ou pour des activités à caractère professionnel.



## Emprise au sol

Projection verticale du volume au sol.



## Surface taxable

Somme des surfaces closes et couvertes de chaque niveau, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment (exclus : balcons, loggias, isolation intérieure ou extérieure) moins vides et trémies afférentes aux escaliers et ascenseurs

